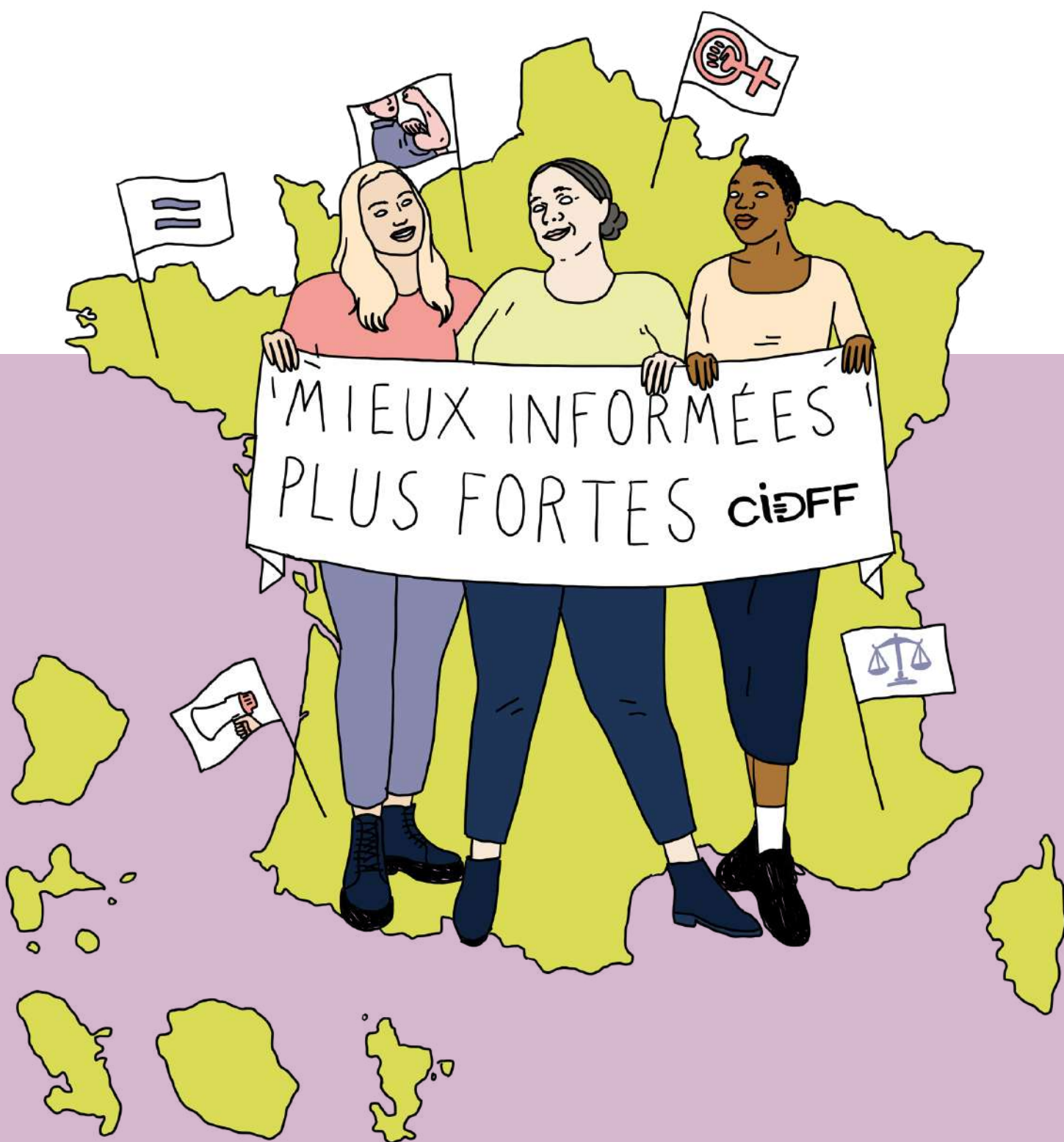


Rapport d'activité

2025



Sommaire

L'édito de la présidente	4
Le mot de la directrice générale	5

Nos principes d'action et nos valeurs 7

Bilan des actions 2025 8

Produire de la connaissance et partager notre expertise pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les violences. 8

Produire de la connaissance	8
Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les violences	11

Assurer le pilotage stratégique du réseau des CIDFF 18

Assurer le pilotage, le suivi et le développement des CIDFF et des FR-CIDFF	18
Piloter les projets nationaux sur des enjeux prioritaires	22
Développer des partenariats solides	24

Accompagner le réseau dans la mise en œuvre de ces missions. 26

Produire des outils pertinents tout au long de l'année	26
Mettre à disposition des ressources adaptées aux besoins des CIDFF	29
Former grâce à un programme ambitieux	30
Faciliter le rayonnement des CIDFF au niveau local	32

Renforcer le collectif et faire réseau 33

Adopter et diffuser un nouveau projet associatif	33
Organiser des temps de travail et d'échanges collectifs	33

Nos moyens 36

Une gouvernance qualifiée et mobilisée, au sein d'une vie associative dynamique. 36

Une expertise salariée 37

Des partenaires impliqués et précieux. 38

Edito de la Présidente



Pour notre réseau, l'année 2025 a été une année à la fois combative et contrastée au regard de notre combat pour les droits des femmes.

En 2025, l'égalité réelle entre les femmes et les hommes n'a toujours pas été atteinte. Selon l'INSEE, les femmes gagnent toujours en moyenne 22,2% de moins que les hommes. Alors que dès la naissance d'un premier enfant les femmes renoncent plus que les hommes à leur activité professionnelle, la maternité demeure encore un obstacle à l'égalité. Si les hommes s'investissent davantage qu'avant dans l'éducation parentale, cette charge reste pour les couples hétérosexuels majoritairement assumée par les femmes. Après une séparation, les femmes demeurent désavantagées, notamment sur le plan financier. Les familles monoparentales, qui sont dans trois cas sur quatre composées d'une mère seule, vivent ainsi plus souvent en situation de pauvreté monétaire que les familles biparentales.

8 ans après le mouvement #MeToo, les violences sexistes et sexuelles perdurent autant que leur impunité. Plus de 240 000 femmes victimes de violences conjugales et 90 000 victimes de violences sexuelles sont recensées chaque année par les pouvoirs publics. Selon le collectif #NousToutes et l'Inter Orga Féminicides, **170 femmes ont été victimes de féminicides en 2025.**

Cette année, les Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) ont connu des difficultés financières qui sont venues entraver leur action pour les femmes. Face au retard de versements des subventions et aux baisses de financements, plusieurs CIDFF ont été contraints de supprimer des postes, de mettre fin à des actions et de fermer des permanences d'accès au droit, notamment en milieu rural, où un féminicide sur deux a lieu. Je veux adresser mes remerciements à l'ensemble des professionnel·les et administrateur·ices qui composent notre réseau et agissent au quotidien pour accompagner les femmes dans leurs démarches et les informer sur leurs droits, et faire progresser notre société. Leur action est essentielle, et pour cela les associations doivent être soutenues et correctement financées.

Malgré ces difficultés, **2025 a aussi été une année de victoires féministes, à laquelle la Fédération nationale des CIDFF est fière d'avoir contribué.** En se mobilisant en faveur de l'adoption d'une nouvelle définition pénale du viol intégrant la notion de non-consentement et d'un programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, **la Fédération nationale a participé activement à la construction d'une société fondée sur une culture du consentement et de l'égalité.**

Dans un contexte de **progression des mouvements anti-choix, anti-droits et masculinistes, fortement structurés et financés, nous n'avons jamais eu autant besoin de féminisme et d'associations qui donnent corps à cette idée.** De nombreux droits restent à conquérir pour les femmes. Notre réseau a mené de belles batailles cette année et continuera à prendre toute sa part, pour faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une réalité, dans tous les territoires.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement !

Le mot de la directrice générale



2025 a été une année à la fois éprouvante et porteuse de victoires pour la Fédération nationale des CIDFF et son réseau.

Éprouvante, d'abord, car nos associations ont traversé une crise financière inédite. Le versement de la prime Ségur dès 2024 et les retards de versement des subventions cumulés avec des baisses de financements ont contraint plusieurs CIDFF à supprimer des postes, fermer des permanences et réduire leurs actions. **Face à cette situation, la Fédération nationale n'est pas restée les bras croisés** : elle a outillé et coordonné une mobilisation historique du réseau en juin 2025, contribué activement aux débats parlementaires sur le budget, et porté la voix des CIDFF dans les médias et auprès des pouvoirs publics pour alerter et obtenir une compensation de la prime Ségur.

Mais 2025 a aussi été une année de victoires féministes, à laquelle notre réseau est fier d'avoir contribué. **L'aboutissement, le 6 novembre 2025, de notre plaidoyer en faveur de l'inscription du non-consentement dans la définition pénale du viol est une avancée majeure, fruit de plusieurs années de mobilisation collective.** Elle illustre ce que nous portons depuis plus de 50 ans : la conviction que changer les lois, c'est changer les sociétés.

2025 a également été l'année du lancement de l'Observatoire Jeanne Chauvin. Avec cette nouvelle structure de production de connaissances, adossée à un comité scientifique de sept expertes, la Fédération nationale s'est dotée d'un outil pour éclairer l'opinion publique et les politiques publiques sur les inégalités et les violences que subissent les femmes. La première étude publiée, sur l'impact de l'accompagnement juridique dans les CIDFF, a confirmé ce que nos professionnelles savent depuis toujours : cet espace d'écoute et d'expertise permet aux femmes de prendre conscience de leurs droits et de développer leur pouvoir d'agir.

En parallèle, nous avons continué de renforcer notre réseau de l'intérieur. **L'adoption du nouveau projet associatif en assemblée générale extraordinaire en mars 2025 a été une étape fondatrice, après un long processus de co-construction avec l'ensemble des CIDFF et Fédérations régionales.** Nous avons aussi accéléré le déploiement des services emploi, soutenu la préfiguration de nouveaux CIDFF (en Martinique, dans la Marne, et dans le Lot-et-Garonne) et intensifié notre appui aux CIDFF des Outre-mer, avec des déplacements à Mayotte, en Polynésie française et en Guadeloupe.

2025 a par ailleurs été une année riche en nouveaux projets et partenariats. Des projets innovants comme Voix Tissées, dédié au soutien psychologique des femmes victimes de violences, ou Protect'Me, visant à lutter contre les cyberviolences conjugales, seront menés à l'échelle nationale. **De nouveaux partenariats structurants ont également été conclus avec la Banque Postale, Emmaüs France et la FADEAR, élargissant encore les capacités d'action du réseau au bénéfice des femmes dans toute leur diversité.**

Nous avons aussi enrichi notre offre d'e-learning pour le réseau, avec le lancement d'un nouveau MOOC dédié à l'égalité et au féminisme. Ce sont désormais 182 personnes qui se sont approprié ce cadre commun de lecture des inégalités femmes-hommes, socle indispensable à l'action collective que nous menons chaque jour.

Toutes ces actions, menées avec l'engagement constant de nos équipes et de nos partenaires, sont détaillées dans ce rapport d'activité 2025. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des professionnelles et militantes bénévoles du réseau, ainsi que nos partenaires publics et privés, pour leur soutien et leur confiance. C'est grâce à elles et eux que nous pouvons continuer, chaque jour, à faire progresser les droits des femmes.

Nos principes d'action et nos valeurs

Depuis 50 ans, les Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) exercent une mission d'intérêt général, confiée par l'État, pour favoriser l'accès aux droits des femmes et leur insertion socio-économique. Les équipes des CIDFF sont composées de professionnel·les : juristes, conseillers et conseillères en insertion professionnelle, agent·es d'accueil, conseillers et conseillères conjugales et familiales, psychologues...

→ Nos principes d'action :

- Rendre les femmes actrices de leur autonomie personnelle, professionnelle et sociale ;
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles ;
- Accueillir chaque femme en tenant compte des spécificités de son parcours et lui proposer un accompagnement global.

De par ces principes, les CIDFF s'inscrivent dans une démarche féministe.

→ Nos engagements :

- Accueil inconditionnel ;
- Gratuité ;
- Confidentialité.

En tant que tête de réseau, la Fédération nationale des CIDFF coordonne l'ensemble des CIDFF et des Fédérations régionales des CIDFF (FR-CIDFF) qui adhèrent à sa charte. Elle définit la direction stratégique, assure le soutien technique et permet le développement des CIDFF et des FR-CIDFF. Elle est centre de ressources, de documentation et de formation des CIDFF et des FR-CIDFF.



Bilan des actions 2025



PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE ET PARTAGER NOTRE EXPERTISE POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES

Produire de la connaissance

Etude sur l'impact de l'information juridique

L'étude sur l'impact de l'information juridique délivrée par les CIDFF sur les femmes, menée par le cabinet Koréis, est parue en mai 2025, lors du lancement de l'Observatoire Jeanne Chauvin. Les objectifs poursuivis par cette étude sont : mieux visibiliser le besoin social des femmes reçues, documenter les effets des entretiens juridiques sur leur parcours et comprendre la pertinence des entretiens proposés par les CIDFF. La mobilisation des professionnel·les du réseau et les contributions des bénéficiaires ont permis de montrer comment les femmes accèdent à un espace sécurisant et à une expertise qui leur permet de développer leur pouvoir d'agir. Ainsi :

- 98 % des femmes interrogées déclarent s'être senties écoutées par le-la juriste lors de l'entretien ;
- 97 % ont pu se confier sans se sentir jugées ;
- 58% ont parlé de problèmes dont elles n'avaient jamais parlé auparavant.

L'enquête souligne combien l'entretien juridique permet aux femmes de se sentir accompagnées et de prendre conscience de leur légitimité.

Pour consulter la synthèse et le rapport complet



Le lancement de l'Observatoire Jeanne Chauvin

En mai 2025, la Fédération nationale des CIDFF a lancé l'Observatoire Jeanne Chauvin. Sa mission est de **produire des études pour renforcer les recherches sur les droits des femmes en France** en s'appuyant sur les domaines d'expertise des CIDFF que sont l'accès au droit des femmes, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et l'insertion socio-professionnelle des femmes. L'Observatoire s'appuie sur un comité scientifique formé de 7 expertes des thématiques portées par le réseau.

Jeanne Chauvin est la première femme à avoir plaidé comme avocate en France en 1901. **C'est grâce à son combat que les femmes ont pu accéder au Barreau** considéré, jusqu'en 1900, comme un "exercice viril". En choisissant Jeanne Chauvin comme nom pour son Observatoire, la Fédération nationale des CIDFF se donne pour mission de **faire connaître et reconnaître cette figure du droit qui représente le combat si cher aux CIDFF de l'accès au droit, de l'égalité et de l'émancipation des femmes.**



Le lancement de l'Observatoire Jeanne Chauvin s'est concrétisé par l'organisation d'un événement le 26 mai 2025 à l'Hôtel de Ville de Paris. Cet événement de lancement ouvert par Hélène Bidard, adjointe à la mairie de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire et Catherine Petit, cheffe du service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes et marrainé par Elodie Tuillon-Hibon, avocate spécialisée dans la défense des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles, a réuni près de 90 personnes, pour beaucoup juristes, acteur·ices de la lutte contre les violences, issues du milieu de la recherche ou membres de CIDFF.



Lova Razakalalao, facilitatrice graphique et illustratrice



Elodie Tuillon-Hibon, avocate

Cet événement fut un moment riche en échanges et rencontres, ponctué par la présence de Cassandra Rémond, comédienne, qui a mis en lumière les témoignages de femmes répondants de l'étude présentée, et celle de Lova Razakalalao, facilitatrice graphique et illustratrice, qui a illustré l'ensemble de l'événement ainsi que d'un temps festif autour d'un buffet pour clôturer la soirée.

À cette occasion, s'est tenue une table ronde portant sur **"la recherche comme outil pour éclairer les politiques publiques dans une perspective féministe"** ainsi qu'une restitution de la première étude de l'Observatoire portant sur **"l'impact de l'accompagnement juridique des femmes au sein des CIDFF"** menée par le cabinet *Koreis Conseil*.



Table ronde, « la recherche comme outil pour éclairer les politiques publiques dans une perspective féministe »



Restitution de la première étude de l'Observatoire

Pour visibiliser largement les travaux de l'Observatoire Jeanne Chauvin sur le long terme, **le lancement s'est également concrétisé par la création d'une page dédiée sur le site de la Fédération nationale des CIDFF**. Cette page a pour objectif de mettre en avant les futures études et enquêtes de l'Observatoire, les événements ainsi que les membres du comité scientifique qui veillent sur les recherches et projets portés par l'Observatoire.



Pour découvrir les membres du comité scientifique de l'Observatoire Jeanne Chauvin



Un numéro de l'Info, la newsletter de l'actualité féministe de la Fédération nationale des CIDFF, a été publié à l'occasion du lancement de l'Observatoire et de la publication de sa première étude. Ce numéro a touché près de 700 personnes.



Au-delà du lancement de l'Observatoire, des publications régulières sur les réseaux sociaux et le site Internet de la Fédération nationale des CIDFF ont été partagées au cours de l'année 2025 pour faire vivre l'Observatoire dans le temps long.

La première « causerie » de l'Observatoire Jeanne Chauvin a été organisée sur les féminicides et a réuni la magistrate Isabelle Rome et Margot Giacinti (chercheuse et autrice du livre "Le commun des mortelles"). La chercheuse Ariane Amado (CNRS, Université de Lille) s'est chargée de l'animation. Une trentaine de personnes ont assisté à l'évènement.

L'étude sur l'ordonnance de protection

En 2025, la Fédération nationale a débuté une étude sur le dispositif d'ordonnance de protection (OP). Cette étude a pour ambition d'explorer le vécu des femmes ayant fait une demande d'OP, qu'elles l'aient obtenu ou non, et repose sur des entretiens qualitatifs avec des femmes accompagnées par 7 CIDFF participants à la recherche. De plus, la méthodologie comporte des entretiens avec les professionnelles des CIDFF qui accompagnent ces femmes de même que des acteurs du monde de la justice. Les conclusions de l'étude seront diffusées en 2026.

Améliorer Applistat, l'application de recueil de données d'activité des CIDFF

La Fédération nationale coordonne l'application de recueil de données Applistat, utilisée par les CIDFF pour renseigner leur activité. L'application transmet les actions réalisées aux niveaux départemental, régional et national. L'envergure de l'application et le volume de données générées exigent un suivi quotidien assuré par la Fédération nationale, par le biais d'échanges mails et téléphoniques, ainsi que par l'organisation ponctuelle de formations destinées aux équipes des CIDFF.

Déployé en 2020, Applistat présente des défis structurels qui restreignent l'exploitation des données collectées et complexifient les activités des professionnels du réseau. C'est pourquoi en 2025, la Fédération nationale a démarré une démarche de renouvellement de l'application avec en premier lieu l'élaboration d'un cahier des charges pour une nouvelle application, avec l'aide du cabinet Oresys. Le projet se poursuit en 2026.

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les violences

Une contribution forte à la construction et au renforcement des politiques publiques

→ Contribution à des instances nationales

La contribution de la Fédération nationale des CIDFF au sein de plusieurs instances nationales permet de relayer l'expertise féministe développée par les CIDFF. La Fédération ne les organise pas mais intervient et contribue chaque fois que nécessaire pour apporter son expertise et s'exprimer au nom du réseau des CIDFF :

- ADFEM (Action et droits des femmes exilées et migrantes) ;
- Le CNAOP (Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles) ;
- Le CNOP (Comité National de l'Ordonnance de Protection) ;
- Le CNVIF (Comité National contre les Violences Intrafamiliales) ;
- Le Comité national de pilotage du TGD (Téléphone Grave Danger) ;
- Le Comité opérationnel des prescripteurs habilités de la DGEFP ;
- Le Défenseur des Droits, Comité d'entente pour l'égalité entre les femmes et les hommes,
- La FACT-S (Fédération des acteurs et actrices de terrain et des survivant·es de la prostitution aux côtés des personnes prostituées) ;
- Le HCEF (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes) ;
- L'Instance nationale « Ruptures familiales » réunissant pouvoirs publics, fédérations représentatives et associations,
- La MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains) ;
- La CNCDH (la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) ;
- La mission de coordination nationale des EVARS
- Le comité d'interface Santé sexuelle de Santé publique France

→ Le développement d'actions de plaidoyer

La Fédération nationale des CIDFF a poursuivi ses actions de plaidoyer afin de contribuer à l'élaboration des politiques publiques en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle a notamment continué à porter **son plaidoyer en faveur de l'inscription de la notion de non-consentement dans la définition pénale du viol**, initiée dès 2024, et qui a abouti le 6 novembre 2025.



Rassemblement à l'initiative de la Fédération nationale des CIDFF devant l'Assemblée nationale, aux côtés des parlementaires et des associations mobilisées, pour l'inscription de la notion de non-consentement dans la définition pénale du viol, le 1^{er} avril 2025.

La Fédération nationale s'est aussi mobilisée autour des dates clés liées à la défense des droits des femmes, que sont **le 8 mars et le 25 novembre**.



En plus de ces dates, à l'occasion de la **fête des mères**, la Fédération nationale a initié un plaidoyer pour faire de cette date une journée nationale de lutte pour les droits des mères.

Lire la tribune de la Fédération nationale des CIDFF **"Faisons de la fête des mères une journée nationale de lutte pour leurs droits"**, publiée le 25 mai 2025 dans **le Nouvel Obs**



Sur le volet financier, dans la continuité des actions menées dès l'été 2024 pour garantir la compensation financière par l'Etat de la Prime Ségur, la Fédération nationale s'est mobilisée dans le cadre du **projet de loi de finances pour 2025**, à travers une communication régulière sur les difficultés et besoins financiers des associations et de propositions concrètes d'amendements à l'attention des parlementaires.

En juin 2025, **une mobilisation historique du réseau des CIDFF a eu lieu**. Durant une semaine, les CIDFF ont mené des actions diverses (conférences de presse, fermetures de locaux, affichages, événements...) **pour alerter sur leur situation financière et réclamer le versement de leurs subventions dans un contexte de gravité inédite. La Fédération nationale a outillé le réseau dans la mise en œuvre et la visibilité de ces actions**, qui a permis le versement d'une grande partie des subventions attendues dans les semaines et mois suivants.



Mobilisation "ça ne tient plus" organisée à l'appel du Mouvement associatif le 11 octobre 2025, pour alerter sur la situation financière dégradée de l'ensemble du secteur associatif.

Elle a poursuivi ces actions à la rentrée 2025 en vue des débats parlementaires sur le **projet de loi de finances pour 2026**, pour continuer à alerter sur les difficultés financières rencontrées par les associations spécialisées dans l'accompagnement des femmes victimes de violences, dans un contexte de hausse de la demande, et obtenir des moyens supplémentaires pour permettre aux CIDFF de mener leurs actions. Dans ce cadre, elle a notamment pris part à la **mobilisation "ça ne tient plus"** organisée à l'appel du **Mouvement associatif** le 11 octobre 2025, pour alerter sur la situation financière dégradée de l'ensemble du secteur associatif.

Grâce à la mise en place d'un groupe de travail du réseau des CIDFF dédié, la Fédération nationale a aussi produit un livret de recommandations à destination des futur-es élu-es en prévision des **élections municipales des 15 et 22 mars 2026**.

Elle a présenté et diffusé ces propositions lors du **Congrès des Maires de France**, fin novembre 2025.



Découvrir les propositions des CIDFF pour des communes engagées en faveur de l'égalité



La Fédération nationale a également poursuivi ses actions de **plaidoyer collectifs**, en organisant un **événement au Sénat avec plusieurs associations partenaires pour sensibiliser les parlementaires à l'importance de la convention d'Istanbul**, à la suite de la parution du rapport Grevio. Elle a aussi poursuivi ses actions de plaidoyer collectif en faveur d'une véritable éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, notamment en organisant une **séance d'EVARS à l'Assemblée nationale à destination des député-es**.

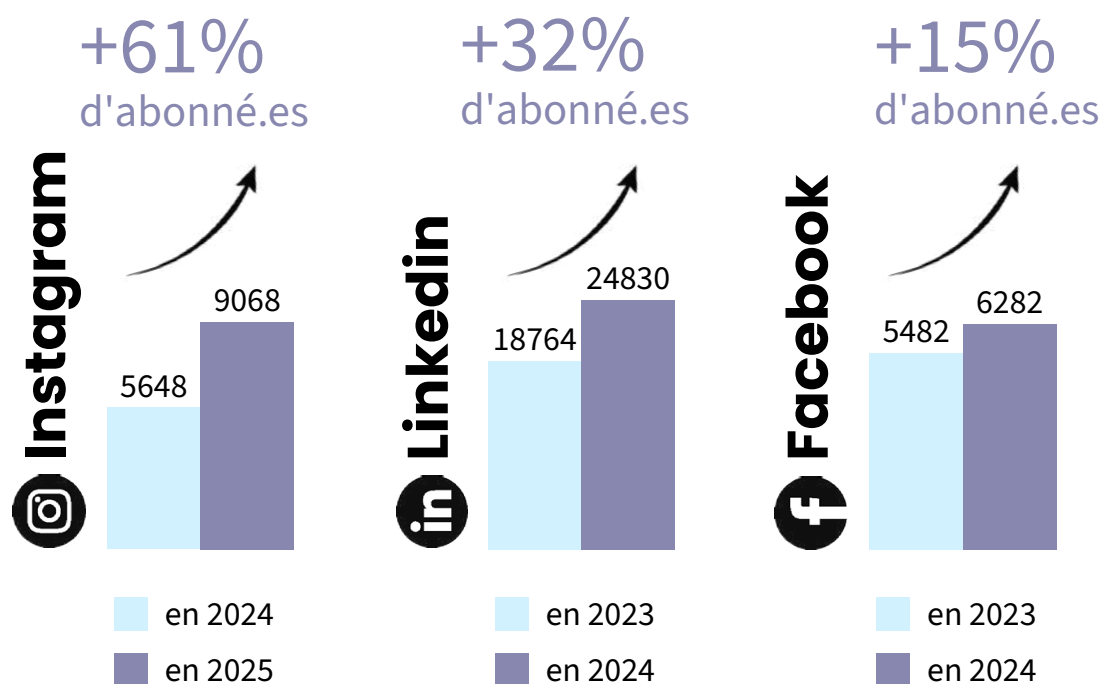


→ Une présence accrue sur les réseaux sociaux et dans les médias

La Fédération nationale des CIDFF a augmenté sa présence sur les réseaux sociaux grâce à la mise en place d'**une stratégie éditoriale adaptée à chaque plateforme**.

Les divers contenus d'information, de sensibilisation et de positionnements politiques ont été diffusés dans un objectif d'**accroître la notoriété du réseau des CIDFF** et de **mobiliser autour des plaidoyers de la Fédération nationale**.

Comme en témoignent les statistiques de progression, cette nouvelle stratégie a largement contribué au **développement de l'audience** de la Fédération nationale, à **l'augmentation et à la fidélisation de notre communauté** :



- + Création d'un compte Tik Tok
- + Création d'un compte Bluesky

Le développement de campagnes web a contribué à cette présence accrue sur les réseaux sociaux.

Le développement de campagnes web a contribué à cette présence accrue sur les réseaux sociaux. Dans la continuité du plaidoyer que nous avons porté à l'occasion du 25 novembre 2024 autour d'**une redéfinition du viol intégrant la notion de consentement**, nous avons continué de développer une communication sur les réseaux sociaux pour sensibiliser et appeler à la mobilisation.



À l'occasion de la rentrée scolaire de 2025, nous avons lancé la campagne "**Violences sexistes et sexuelles, changeons les règles**" destinée à prévenir les VSS dans l'enseignement supérieur. Cette campagne s'est concrétisée par la création d'affiches, stickers et outils pédagogiques mais aussi de contenus pour les réseaux sociaux et d'un site Internet.

Le site Internet vs-changeonslesregles.fr propose de l'information, des ressources et des contacts pour les étudiant·es victimes de violences sexistes et sexuelles. Il met également à disposition le chat d'En avant toute(s).





Dans le cadre de cette campagne, nous avons notamment collaboré sur les réseaux sociaux avec le compte Instagram @espacepointvirgule dont la vidéo de sensibilisation a été visionnée plus de **20 000 fois** sur Instagram et Tik Tok. La Fédération nationale des CIDFF a ainsi saisi cette occasion pour créer son propre compte Tiktok "@cidff_".

Du contenu d'information et de prévention a également été diffusé sur les réseaux sociaux dans le cadre de cette campagne.



La Fédération nationale des CIDFF anime également régulièrement son site Internet à travers des articles et des communiqués de presse. **26 articles et communiqués de presse** ont été partagés en 2025.

Au global, ce sont **66 000 utilisateurs et utilisatrices** qui se sont rendus sur le site Internet au cours de l'année. Avec **48 000 visites**, la page d'accueil est la plus visitée. Elle est suivie de la page "Trouver mon CIDFF" avec **34 000 visites** et de la page « Postuler » avec **16 000 visites**.

La Fédération nationale des CIDFF a également renforcé et diversifié sa présence dans les médias, notamment dans la presse nationale. Au total en 2025, **141 retombées** sont à comptabiliser pour la Fédération nationale, dont **61 dans la presse écrite nationale**. Grâce à une stratégie proactive, elle a gagné en visibilité lors des **temps forts de l'année autour des droits des femmes** que sont le 8 mars et le 25 novembre, ainsi que lors du lancement de l'Observatoire Jeanne Chauvin.



Lire l'article dans ELLE
“Une victoire féministe !” : l'Assemblée vote l'intégration du non-consentement dans la définition pénale du viol” !



«C'est une course contre-la-montre» : les Centres sur les droits des femmes et des familles réclament leurs subventions – Libération



Alerte «C'est une course contre la montre» : les Centres sur les droits des femmes et des familles réclament leurs subventions

Actualités Les Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) ont lancé une campagne d'urgence de 12 ans d'âge pour demander à nouveau des subventions de l'État. Ils craignent, en effet, que ces subventions soient supprimées ou réduites à l'issue de la campagne d'été.



En 2025, la **Fédération nationale a aussi diversifié sa présence médiatique** en assurant une présence dans **de nouvelles formes de médias**, lui permettant de toucher de nouveaux publics et en plus grand nombre :

→ **Télévision :**

Interview de Clémence Pajot, Directrice générale, dans le journal télévisé de M6, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, dans le cadre d'un partenariat avec la Banque Postale au sujet des violences économiques



→ **Twitch :**

Deux interview en format long sur les chaînes Twitch de médias nationaux, permettant à la Fédération nationale de toucher un public plus jeune, sur les sujets d'éducation à la sexualité et de moyens des associations



« On décrypte le programme d'éducation à la sexualité qui a affolé l'extrême droite »
Libération



« Budget Lecornu : les associations pourraient perdre un milliard d'euros »
L'Humanité



→ Un événementiel renforcé pour étendre notre visibilité

Le 14 novembre 2025, la Fédération nationale des CIDFF a **organisé un colloque intitulé « Égalité femmes-hommes : innover en ruralité » au Palais du Luxembourg**, à l'invitation de Dominique Vérien, présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. **Cet après-midi a réuni 76 personnes.**

Cet événement avait pour objectif de dresser un panorama de la situation des femmes en milieu rural en France, de mettre en lumière les inégalités spécifiques auxquelles elles sont confrontées dans différents domaines, tels que l'accès aux droits, à l'emploi et aux services, l'isolement ou encore l'exposition aux violences. Il visait également à identifier les principaux freins à l'égalité ainsi que les moyens de les contourner.

Divisé en deux tables rondes, **l'après-midi a permis d'aborder deux thématiques :**

- **« Femmes et ruralité : quels freins à l'égalité, quels leviers d'action ? »**, avec la participation de Charlotte Beluet, haute fonctionnaire à l'égalité femmes-hommes et à la diversité au ministère de la Justice, David Armellini, directeur adjoint en charge de France Ruralité, Villages d'Avenir et Montagnes à l'ANCT, Agnès Bouysse, directrice du CIDFF du Cantal, et Perrine Agnoux, maîtresse de conférences en sociologie ;
- **« Témoignages et perspectives d'acteurs de proximité et d'innovation en ruralité »**, avec la présentation du dispositif NIJADELL porté par la Fédération régionale des CIDFF de Bretagne, Hélène Dapvril, membre du conseil d'administration de la MSA, et Véronique Lebozec, pour la direction régionale de France Travail Île-de-France.



À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Fédération nationale des CIDFF a également organisé un événement grand public pour étendre la visibilité des CIDFF.

Le 26 novembre 2025, la Fédération nationale des CIDFF a ainsi reçu une cinquantaine de personnes au Point Éphémère pour une soirée de lutte pour un meilleur accompagnement des victimes de violences. Lors de cette soirée s'est tenue une table ronde **« 8 ans après #MeToo, comment mieux accompagner les victimes ? »**.

Autour de la table, Carine Durrieu Diebolt, avocate de victimes de violences sexuelles, Louisadonna et Hélène Ferrary, psychologues cliniciennes auprès de femmes victimes de violences et fondatrices du collectif de psychoéducation féministe créé en collaboration avec Nous Toutes, Pierre Channoy, juriste au CIDFF du Vaucluse, et Clara Achour, plaignante à la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) ont échangé et ouvert les réflexions sur la question de la victimisation secondaire dans l'accompagnement des victimes.

La soirée s'est clôturée par une représentation de la chorale Sororité sonore et un karaoké féministe. Un stand de goodies était également disponible.

Avec pour objectif de sensibiliser à la question de la victimisation secondaire, cet événement a permis de toucher et de réunir un public de militant-es féministes pour discuter autour de ces enjeux, construire des réponses adaptées et renforcer le sentiment d'appartenance aux mouvements féministes grâce à la soirée festive.





ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DU RÉSEAU DES CIDFF

Assurer le pilotage, le suivi et le développement des CIDFF et des FR-CIDFF

Renforcement des CIDFF existants et appui à la création de nouveaux CIDFF



Un soutien spécifique aux CIDFF en difficulté

L'accompagnement des CIDFF en difficulté se déroule en concertation étroite avec les Fédérations Régionales des CIDFF, et les services déconcentrés des droits des femmes et de l'égalité femmes hommes (SDFE, DRDFE et DDFE). Les situations concernent la plupart du temps des difficultés financières, des problèmes de gouvernance et/ou de gestion des ressources humaines.

En 2025, dans un contexte économique tendu accentué par l'incertitude, la Fédération nationale des CIDFF s'est fortement mobilisée auprès des CIDFF et FR-CIDFF pour les accompagner à dépasser leurs difficultés, ce à distance ou via des déplacements dans les associations.

Des déplacements ont été effectués **dans 15 CIDFF ou FR-CIDFF**, pour participer à des réunions de travail (situations de crise, ou encore pour de l'appui technique financier), des comités des financeurs ou des réunions internes comme les conseils d'administration (CA) et les assemblées générales (AG). La responsable du pôle Développement et suivi du réseau et le directeur administratif et financier de la Fédération nationale ont également participé en visio aux CA ou AG de plusieurs CIDFF ou FR-CIDFF.

De manière plus globale, au-delà de l'appui aux CIDFF et FR en difficultés, la Fédération nationale

a répondu à près de 350 demandes émanant de l'ensemble du réseau :

- Demande d'appui technique ;
- Question sur la communication et le plaidoyer ;
- Demande sur les partenariats et les projets ;
- Question RH ;
- Demande d'appuis sur les statistiques ;
- Commande d'outils.



La préfiguration ou la création de nouveaux CIDFF dans les territoires non pourvus

La Fédération nationale des CIDFF a soutenu aux



côtés des Fédérations Régionales la remise en route et/ou le développement d'activité dans des départements qui n'avaient plus de CIDFF : dans le Lot-et-Garonne, une association a été

identifiée pour porter la préfiguration d'un CIDFF et une nouvelle association a été créée dans la Marne.

Dans le cadre de sa mission de développement des CIDFF dans les territoires d'Outre-mer, la Fédération nationale des CIDFF a accompagné la création d'une association de préfiguration d'un CIDFF en Martinique et le développement de son activité. La présidente de la Fédération nationale a ainsi participé à l'inauguration de l'association IDFM à l'automne 2025.

Deux déplacements ont également eu lieu à la Réunion afin de finaliser l'analyse des besoins et définir localement quelle était l'association la plus à même de porter l'agrément CIDFF. A l'issue des échanges avec les différents acteurs locaux, il a été décidé collectivement que ce soit l'AFECT qui porte la préfiguration de l'agrément CIDFF.

Les demandes d'agrément CIDFF seront déposées courant 2026 pour ces 4 associations.

Un appui renforcé aux CIDFF d'Outre-mer

Quatre territoires ultramarins sont actuellement pourvus d'un CIDFF : **la Guadeloupe, la Guyane, Mayotte et la Polynésie-Française.**

Depuis 2024, un poste de coordination dédié à l'accompagnement des CIDFF des Outre-mer et à leur développement a notamment permis de renforcer les liens entre la Fédération nationale des CIDFF et les CIDFF, ainsi qu'entre CIDFF ultramarins.

Ses missions s'articulent autour des axes suivants :

- **Apporter un appui technique au développement des CIDFF** situés dans les Outre-mer ;
- **Renforcer les CIDFF des Outre-mer dans leurs missions d'information du public et de promotion de l'égalité femmes-hommes ;**
- **Accompagner les CIDFF dans la production des données d'activité** permettant la connaissance des publics accompagnés et l'élaboration d'outils de plaidoyer spécifiques aux Outre-mer ;
- **Favoriser la déclinaison des projets nationaux** dans les territoires ultramarins et participer à leur gestion technique et financière ;
- **Contribuer à la promotion des actions des CIDFF** des Outre-mer auprès des acteurs institutionnels et associatifs régionaux et nationaux ;
- **Renforcer les liens entre les CIDFF ultramarins et la Fédération nationale** et de créer des liens avec les fédérations régionales hexagonales.



Cet appui a pris plusieurs formes au cours de l'année 2025 :

→ **De nombreux échanges**, notamment en visio-conférence, avec les professionnel·les et/ou membres des gouvernances pour répondre à leurs besoins

→ **La réalisation de missions de soutien** aux CIDFF dans leur développement et/ou leurs difficultés, avec analyse des forces et faiblesses, puis production d'un plan d'action et feuille de route. Celles-ci ont été assurées par différents membres de la Fédération nationale :

- Mayotte en février (directrice générale et coordinatrice)
- Mayotte en juillet (directrice adjointe et directeur administratif et financier)
- Polynésie en octobre, première fois depuis 35 ans (directrice générale et coordinatrice)
- Guadeloupe en décembre (membre du Bureau)

→ **L'organisation de séjour** en immersion dans des CIDFF et FR hexagonaux.

→ **L'inscription des CIDFF dans des projets nationaux :**

- le projet Insertion Femmes Etrangères financé par la DIAN, visant à accompagner sur le plan individuel et collectif les femmes étrangères primo-arrivantes et en situation de monoparentalité dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle ;
- le projet IJP 2.0 visant à prévention de la prostitution des mineures.

→ **L'adaptation de formations nationales** visant à la montée en compétence des professionnel·les des CIDFF ultramarins :

- Formation à distance sur l'insertion socio-professionnelle des femmes primo-arrivantes du 17 au 25 mars 2025 mise en place dans le cadre du projet Insertion Femmes Etrangères. Participation des CIDFF de Guyane, Mayotte et Guadeloupe.
- Formation à distance "Animer un collectif de travail en mode dynamique" ; participation du CIDFF de Guyane. Adaptation de la partie retour d'expérience avec un

temps de coaching personnalisé. Formation à distance "Pornographie, cybersexisme et cyber proxénétisme" : participation du CIDFF de Mayotte.

- Formation en e-learning "Être membre de la Fédération des CIDFF" participation du CIDFF de Guadeloupe et de Polynésie.
- Formation en e-learning "Egalité femmes-hommes et féminisme" développée en 2025 à laquelle ont participé 2 membres du CIDFF de Mayotte, 15 du CIDFF de Guyane et 1 du CIDFF de Polynésie.
- Formation " Les nouvelles pratiques prostitutionnelles en ligne" dans le cadre du projet IJP 2.0 : participation du CIDFF de Mayotte.

→ **La réalisation d'outils techniques et de communication :**

- Adaptation des supports de communication aux spécificités ultramarines : **traduction en langues locales**, visuels territoriaux



- Valorisation des actions et évènements ultramarins sur les réseaux sociaux et dans les médias nationaux
- Participation des CIDFF aux campagnes menées par la Fédération nationale.



Illustration d'Anna Wanda Gogusey pour les territoires d'outremer

Un soutien au développement des services emploi en hexagone et dans les Outre-mer

Afin de favoriser l'autonomie économique des femmes et promouvoir l'égalité professionnelle, une stratégie nationale de développement des services emploi a été initiée dès 2022. Cette stratégie permet l'évolution des services emploi existants et la création de nouveaux services dans les territoires non-couverts.

En outre, un soutien spécifique du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes doit permettre, à horizon 2027, de doter l'ensemble des CIDFF d'un service emploi. Dans ce cadre, deux nouveaux CIDFF ont été dotés en 2025. Ce sont donc 88 CIDFF qui disposent d'un service emploi dans le réseau.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre et développées pour structurer l'activité en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des femmes, dont l'élaboration de nouveaux outils, imprimés et mis à disposition de l'ensemble des CIDFF :

→ Une plaquette de présentation des services emploi à destination des partenaires ;



→ Une affiche "Partout, les femmes ont droit à l'emploi", visant à renforcer la visibilité des services emploi.



Illustration d'Anna Wanda Gogusey pour les territoires d'outremer

L'organisation d'instances dédiées à l'emploi :

- Des réunions de la commission dédiée à l'emploi tout au long de l'année 2025, regroupant des professionnel·les issu·es de différents CIDFF répartis sur l'ensemble du territoire national ;
- Une rencontre nationale des services emploi organisée le 13 octobre 2025, qui a rassemblé plus de cinquante participant·es ;
- L'organisation de webinaires thématiques, afin de favoriser les échanges de bonnes pratiques et l'interconnaissance avec les partenaires.
- Un appui technique tout au long de l'année, impliquant plusieurs déplacements au sein des services emploi du réseau ainsi que la mise en place de temps d'échanges dédiés, notamment avec les services emploi en création.

Piloter les projets nationaux sur des enjeux prioritaires

→ Insertion Femmes Etrangères (IFE) // en partenariat avec la DIAN

En septembre 2025, la 4^e édition du projet IFE s'est poursuivie avec **3 CIDFF d'Outre-mer** (Guyane, Guadeloupe, Mayotte) qui se sont engagés dans **l'accompagnement d'une dizaine de femmes étrangères primo-arrivantes** pour lever les freins à leur insertion professionnelle. En parallèle de l'accompagnement individuel qui sera délivré par les différents services des CIDFF, une attention toute particulière sera apportée à la mise en place de modules collectifs de sensibilisation portant, entre autres, sur la garde d'enfants et la recherche de solutions pérennes afin de faciliter le retour à l'emploi.

→ Infos Proches Aidant-es (IPA) // en partenariat avec AG2R La Mondiale

En 2025, la 4^e édition du projet "IPA-Horizon emploi" s'est poursuivie avec **6 CIDFF** (Manche, Orne, Haute-Marne, Nancy, Tarn-et-Garonne et Lozère) qui s'engagent à **accompagner une dizaine de femmes proches aidantes** dans l'accès à leurs droits et ceux de leur.s aidé-es, ainsi que dans la prise de conscience et la valorisation des compétences issues de la situation d'aidance.

En fin d'année, les professionnel·les du droit et de l'emploi de ces CIDFF impliqués ont indiqué avoir accompagné individuellement une trentaine de femmes proches aidant-es dans leur insertion sociale et professionnelle et organisé plusieurs ateliers collectifs autour de l'articulation des temps de vie, la reprise de confiance en soi, l'échange entre pairs, la valorisation des compétences.

En parallèle de ce projet, le CIDFF de Flers est en train de créer un **nouveau café des aidant-es** actives en lien avec une psychologue de l'UNA 61 sur son territoire dans le but d'accompagner les femmes aidant-es en recherche d'emploi et en emploi sur leurs enjeux professionnels.

→ Deffinum // en partenariat avec Social Builder

Depuis 2023, la FNCIDFF est membre d'un consortium d'acteur·ices engagé·es autour du projet "Deffinum" visant à créer une plateforme numérique dans le but de **faciliter l'accès aux métiers et aux formations du numérique pour les femmes** en recherche d'emploi. L'ambition de cette démarche est de proposer des contenus de sensibilisation entièrement gratuits, adaptés en fonction des niveaux de connaissance et navigables en toute autonomie.

En 2025, **6 CIDFF** (Haute-Saône, Jura, Territoire de Belfort, Ariège, Aude, Pyrénées Orientales et Hérault) ont mené le projet afin de tester **la plateforme avec des femmes accompagnées dans leur service emploi auprès de 170 femmes**. L'objectif est d'assurer l'adéquation de son contenu avec les besoins des femmes en recherche d'emploi et les pratiques d'accompagnement mises en place par les professionnel·les des CIDFF pour que la plateforme devienne un outil de travail utile pour le réseau.



Une des illustrations créée par Anna Wanda Gogusey pour les territoires d'outremer

➔ **Info Jeunes Prostitution et IJP 2.0** // avec le soutien du Secrétariat d'Etat à l'Enfance puis de la DGCS

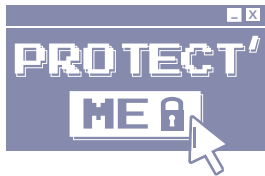
Fort du projet Info Jeunes Prostitution les précédentes années et d'une collaboration avec un youtubeur dans le cadre d'une vidéo de sensibilisation sur la prostitution des mineur-es, le projet IJP 2.0 a pour objectif de sensibiliser les mineur-es aux risques prostitutionnels et d'outiller les professionnel·les intervenant auprès des jeunes.

A partir de cette fin d'année, le projet intègre deux nouveaux enjeux centraux : la **sensibilisation des parents de jeunes** ainsi que la **formation des professionnel·les des CIDFF aux nouvelles pratiques prostitutionnelles en ligne**.

Le projet implique 4 régions : les **FR-CIDFF Centre-Val-de-Loire, Grand Est, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine** ainsi que le **CIDFF de Mayotte**.

➔ **Protect'me** // en partenariat avec la Fondation de France

Face à une demande grandissante des bénéficiaires et dans le cadre d'un engagement continu contre ces violences, le CIDFF de l'Hérault a développé le projet Protect'Me. A travers des outils et ateliers pour les victimes et les professionnel·les, il vise à autonomiser les femmes dans la sécurisation de leur espace numérique.



En 2025, la Fédération nationale des CIDFF a souhaité l'essaimer à l'échelle nationale pour que sur tout le territoire, les bénéficiaires et les personnes qui les accompagnent soient en mesure de prévenir d'agir contre les **cyberviolences conjugales**. **4 CIDFF** se sont engagés dans ce projet : les CIDFF des Bouches-du-Rhône Marseille ; de Haute Loire ; du Limousin et de Seine St Denis.

➔ **Voix Tissées** // en partenariat avec la Fondation Aesio

Dans le cadre de l'accompagnement global et pluridisciplinaire des femmes mené au sein des CIDFF, le projet Voix Tissées entend mettre en place à partir de décembre 2025 un parcours renforcé en soutien psychologique pour répondre aux besoins spécifiques d'environ 900 femmes victimes de violences sur 3 années d'accompagnement.



Le parcours renforcé en soutien psychologique dans 10 départements (Hauts-de-Seine, Maine-et-Loire, Haut-Rhin, Lozère, Seine-Maritime, Haute-Loire, Charente, Morbihan, Oise, Guyane) propose en ce sens trois typologies d'actions complémentaires à destination des femmes victimes de violences :

Des entretiens individuels de soutien psychologique par les psychologues des CIDFF pour permettre aux femmes victimes de trouver un espace d'écoute spécialisé

Des groupes de paroles pour se dégager du phénomène d'emprise, surmonter les effets du traumatisme, rompre la solitude et faire émerger la parole en croisant les expériences (se reconnaître dans le récit des autres)

Des ateliers collectifs variés pour reprendre confiance en soi et en ses compétences, et se réapproprier son vécu via une activité collective : art-thérapie, sophrologie, médiation animale, APA (activité physique adaptée), danse-thérapie, ateliers artistiques, self-défense...

Développer des partenariats solides

La Fédération nationale a développé de nouveaux partenariats en 2025 :

→ La Banque Postale

La Banque Postale (LBP) a mis en place une solution d'urgence pour permettre aux femmes victimes de violences de gagner en autonomie financière : **l'ouverture d'un compte bancaire simple, rapide et en toute confidentialité en bureau de poste.**



A la suite d'une première expérimentation en région Hauts-de-France, **la Fédération nationale des CIDFF a signé une convention de partenariat avec LBP le 25 septembre 2025** visant à permettre l'orientation de bénéficiaires vers ce dispositif et la sensibilisation et/ou formation des salarié-es des banques postales en contact avec les femmes victimes de violences.

En amont des orientations de bénéficiaires, et quand cela est possible, **des sessions de sensibilisation et/ou de formation sur les violences au sein des couples** auprès des salarié-es des banques postales sont à encourager afin d'assurer des bonnes conditions d'accueil et d'orientation des femmes victimes de violences conjugales au sein des bureaux de poste.

→ La FADEAR

La Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (FADEAR – Réseau de l'Agriculture paysanne) est un réseau de 81 structures sur l'ensemble du territoire, comptant plus de 130 animateur-rices, spécialisés dans l'accompagnement des porteur-ses de projet en agriculture, des cédant-es et des paysan-nés. Près d'un tiers des porteur-ses de projet en agriculture font appel à des FADEAR dans leur cheminement vers l'installation. De nombreux outils ont été développés pour appuyer les animateur-rices dans leurs accompagnements et certain-es proposent



un focus spécifique sur les réalités rencontrées par les porteur-ses de projet, mais aussi sur les collectifs de futur-es paysan-nés.

Depuis 2021, la FADEAR développe une **action spécifique concernant l'installation des porteuses de projet en agriculture**. De nombreuses structures du réseau développent des outils spécifiques **sur les questions de genre et d'égalité en agriculture**. Ces structures animent également des groupes en non-mixité choisie de paysannes et porteuses de projet. La FADEAR a également co-rédigé un **guide sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles**.

Lors du colloque ruralité organisé le 14 novembre 2025 au Sénat, la Fédération nationale des CIDFF a eu le plaisir de concrétiser ses liens avec la Fédération des Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural (FADEAR) à **l'occasion de la signature d'une convention de partenariat.**



→ Emmaüs France

À travers ses communautés, ses structures d'insertion ou d'hébergement, Emmaüs accueille, soutient et accompagne sur le terrain des personnes exclues du système : personnes sans abri, en situation de chômage de longue durée, personnes migrantes, personnes sortantes de prison etc.



L'accueil digne et l'accompagnement personnalisé font partie intégrante des valeurs et des pratiques du mouvement Emmaüs depuis sa création. En effet, le Mouvement fait de l'accueil inconditionnel et du développement du pouvoir d'agir des personnes concernées, ses principaux leviers pour lutter contre la pauvreté.

En octobre 2025, une convention de partenariat a été signée entre Emmaüs France et la Fédération nationale des CIDFF. Le partenariat entre nos deux réseaux vise à **favoriser les liens entre associations au niveau local et régional** et imaginer des synergies dans différents champs tels que **l'accès au droit, la lutte contre les violences, l'égalité femmes-hommes et le soutien à la fonction parentale, la lutte contre le mal endetté et l'insertion.**

La Fédération nationale des CIDFF a également maintenu, en 2025, des relations collaboratives avec ses partenaires en effectuant notamment des points réguliers sur l'effectivité du cadre partenarial à l'échelle locale.



France Travail

Ce fut le cas avec **France Travail** avec qui le partenariat est historique dans le champ de l'emploi pour des femmes qui en sont les plus éloignées.

A travers des liens de collaboration renouvelés tant à l'échelle nationale que locale, l'année 2025 fut jalonnée par une nouvelle feuille de route qui a été conjointement adoptée afin de renforcer les liens sur les territoires (webinaires thématiques, accès aux ressources pour l'emploi), favoriser l'interopérabilité des structures (référencement des CIDFF) et modéliser les bonnes pratiques identifiées (formations, parcours de bout en bout).

Les autres partenaires avec lesquels la Fédération nationale a signé une convention qui continuent de vivre en 2025 sont les suivants :

Adecco

adie

Afpa

AMRF
ASSOCIATION DES MAIRES
RURAUX DE FRANCE

fpe

les Geiq
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES GEIQ
la plus belle façon d'embaucher

LA POSTE

**LE MOUVEMENT
DES RÉGIES**

**MOUVEMENT
DU NID
FRANCE**

msa
santé
famille
retraite
services

THE SORORITY

UNML
UNION NATIONALE DES MISSIONS LOCALES
Représenter et accompagner les réseaux d'insertion



ACCOMPAGNER LE RÉSEAU DANS LA MISE EN ŒUVRE DE CES MISSIONS

Produire des outils pertinents tout au long de l'année

Pour accompagner le réseau dans la mise en œuvre de son activité, la Fédération nationale a produit ou mis à jour différents outils destinés soit aux professionnel·les des CIDFF, soit au public accueilli.

Parentalités

Actualisation de la plaquette "L'action des CIDFF en matière de soutien à la parentalité"

Cette plaquette d'information à destination du public permet de présenter de manière synthétique les actions portées par les CIDFF en soutien à la parentalité et vise à favoriser la connaissance du public et des partenaires sur l'approche globale et transversale des CIDFF en matière de soutien à la parentalité.



Création de la plaquette "Femmes en situation de monoparentalité, vous avez des droits"



Ce livret d'information à destination du public donne un aperçu du droit commun, mais aussi des dispositifs spécifiques ouverts notamment aux femmes en situation de monoparentalité. Il vise à favoriser une meilleure compréhension de ces droits par les femmes concernées et à outiller les professionnel·les des CIDFF dans leurs missions d'information, de sensibilisation et de formation.

Accès au droit

Création de la plaquette "Les actions des CIDFF en milieu pénitentiaire"

Cette nouvelle plaquette vise à promouvoir les actions des CIDFF en milieu pénitentiaire auprès des partenaires, et en particulier des professionnel·les de l'administration pénitentiaire. Elle présente la pluralité des actions proposées par les CIDFF aux personnes placées sous main de justice, ainsi qu'au personnel pénitentiaire, et met en avant la plus-value de ces interventions pour l'ensemble des bénéficiaires (notamment grâce à des illustrations et témoignages).



Droit des étranger-es et droit international privé

Création d'une fiche-droit "L'effectivité de la protection internationale obtenue dans un Etat membre de l'Union européenne"



Cette fiche a été pensée pour les professionnel·les des CIDFF, elle délivre des repères juridiques en droit des étrangers et en droit international privé.

→ Lutte contre les violences

Réalisation d'un référentiel interne « Comment mieux repérer, accompagner et protéger les enfants victimes de violences au sein du couple dans les CIDFF ».

Conçu par la Fédération nationale, avec le concours des membres du groupe de travail « mineur-es victimes de violences », cet outil de référence vise à guider les CIDFF dans l'accueil et l'accompagnement des enfants mineur-es des femmes victimes de violences au sein du couple reçues et suivies par le réseau, juridiquement qualifiés de « co-victimes ». Dans le cadre de son positionnement, le réseau des CIDFF privilégie toutefois la terminologie de « victimes » affirmant la reconnaissance de ces enfants comme des victimes à part entière. Le référentiel apporte ainsi des clés de compréhension des conséquences de ces violences sur les enfants et pose les bases d'une approche commune de leur prise en charge au sein des CIDFF. Il constitue une première étape dans l'élargissement du champ d'intervention du réseau à l'accompagnement des enfants victimes de violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales.



Traduction de la plaquette "Ordonnance de protection" en anglais, arabe et mandarin.

Cette plaquette, visant à informer les victimes de violences au sein du couple, décrit de façon simplifiée l'ensemble des démarches à entreprendre pour solliciter une ordonnance de protection. Elle a vocation à favoriser une meilleure compréhension de cette procédure par les potentiel·les bénéficiaires et à outiller les professionnel·les des CIDFF dans leurs missions d'information, de sensibilisation et de formation. Sa traduction dans 3 langues étrangères favorise une meilleure diffusion de ces informations auprès des bénéficiaires.



Réimpression de la plaquette "Porter plainte est un droit".

Cette plaquette, conçue par la Fédération nationale des CIDFF avec le concours des membres de la commission Violences, est à destination de toutes les femmes victimes de violences, y compris celles n'ayant encore engagé aucune démarche judiciaire. Elle vise à les aider à identifier et qualifier les violences ainsi qu'à les informer sur les étapes du dépôt de plainte afin de renforcer leur capacité à faire valoir leurs droits.



Réimpression de l'affiche sur les cyberviolences, intitulée "Les violences en lignes, des violences réelles - La loi vous protège, les CIDFF vous informent".

Cet outil est destiné à être affiché dans les CIDFF, leurs lieux de permanences et plus largement, dans l'ensemble des lieux d'intervention du réseau. L'objectif est de communiquer/sensibiliser sur le fait que les violences en ligne sont des violences à part entière, réprimées par la loi, ayant des conséquences sur la vie et la santé des femmes. Il souligne également que les professionnel·les des CIDFF, expertes sur le sujet des violences faites aux femmes, sont en mesure d'informer et d'accompagner toute personne victime.



→ Emploi

Actualisation de la plaquette "Les services emploi des CIDFF : leurs actions en faveur de l'insertion des femmes et de l'égalité professionnelle" à destination des partenaires.

Cet outil a pour objectif de présenter les services emploi et l'étendue de leurs actions en matière d'accompagnement des femmes dans leur insertion socio-professionnelle et en matière d'égalité professionnelle auprès des acteurs de l'emploi et des partenaires des CIDFF.

Création des affiches "Partout, les femmes ont droit à l'emploi" :

Cette affiche est destinée à informer les femmes, potentielles bénéficiaires de l'accompagnement des services emploi, sur le rôle des services emploi et l'accompagnement possible. Elle vise à renforcer la visibilité des services emploi, notamment au sein de leurs différents lieux de permanences.

Création d'une mallette à outils emploi :

Cette mallette interactive vise à recenser les outils créés et / ou utilisés par les professionnel·les de l'emploi au sein du réseau. L'objectif de cet outil est de mutualiser et valoriser les ressources, d'harmoniser les pratiques au sein du réseau et d'outiller les professionnel·les souhaitant développer leur service emploi ou diversifier leurs actions.

→ Lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur

Création d'un référentiel interne - Agir contre les violences sexistes et sexuelles dans l'Enseignement supérieur.

Cet outil permet d'outiller les CIDFF qui souhaitent développer des actions à destination du public étudiant ou professionnel de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'objectif est de fournir l'essentiel des informations utiles (chiffres clés, cadre légal, exemples d'actions...) à ces interventions et au développement de partenariats avec des établissements.



Le jeu de cartes "Violences sexistes et sexuelles : Changeons les règles !"

Cet outil, construit avec les membres du groupe de travail "Lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur" a pour objectif de sensibiliser les étudiant·es aux violences auxquelles ils et elles peuvent être exposé·es pendant leurs années d'études, et leur donner des ressources pour y faire face.

Ce jeu de 52 cartes "à jouer" permet d'ouvrir la discussion, d'identifier les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et de promouvoir des relations saines.



→ Lutte contre le système prostitutionnel

Aux côtés de ses partenaires associatifs, la Fédération nationale des CIDFF a contribué à l'élaboration du **rapport FACT-S 2025**, dressant l'analyse des politiques publiques relatives à la lutte contre le système prostitutionnel en France. Ce rapport complet de 168 pages se fonde sur les remontées de terrain chiffrées de nos associations et aborde, entre autres, l'application de la loi du 13 avril 2016, les nouveaux enjeux de la digitalisation du système prostitutionnel, une comparaison européenne des modèles législatifs en vigueur, et un focus sur l'alarmante croissance de la prostitution des mineures.



Par ailleurs, en interne, la Fédération nationale a renforcé l'outillage des professionnel·les du réseau en accompagnant les bénéficiaires du Parcours de Sortie de Prostitution en les dotant d'un outil de suivi facilitant l'accompagnement au quotidien et le partage de bonnes pratiques.

Enfin, la Fédération nationale a enrichi les ressources du projet *Info Jeunes Prostitution* en élaborant un support de présentation destiné à sensibiliser les parents, notamment sur le repérage des signaux faibles et les réflexes à adopter face aux situations de risques prostitutionnels.

→ Education à la vie affective, relationnelle et à la sexualité

Dans le cadre du déploiement national du programme EVARS, la **Fédération nationale des CIDFF a créé et mis à disposition du réseau un « kit EVARS »**, ayant vocation à outiller les professionnel·les de terrain. Celui-ci comprend des supports de communication afin de rappeler le cadre légal et définir l'EVARS en des termes précis et accessibles et deux argumentaires avec des éléments de langage pour lutter contre la désinformation et promouvoir les bénéfices de l'EVARS.



Mettre à disposition des ressources adaptées aux besoins des CIDFF

Une veille juridique et documentaire pour le réseau

La Fédération nationale réalise une veille de l'actualité juridique sur les principaux domaines d'intervention des CIDFF afin d'informer et d'outiller les juristes qui interviennent directement auprès des femmes : 11 Points d'actualité juridique ont été mis en ligne en 2025, rédigé par les conseillères techniques en accès au droit, ces points réguliers offrent aux juristes du réseau une veille technique (législative, réglementaire et jurisprudentielle) portant sur l'actualité en lien avec le droit des femmes et des familles : droit de la famille, droit social, droit international privé, droit des étrangers, droit pénal, etc.

Poursuite des travaux de refonte du Centre de ressources en ligne

Le travail de refonte de l'intranet et du centre de ressources s'est poursuivi cette année avec l'appui de consultantes du fonds de dotation Oresys Care dans le cadre d'un mécénat de compétences. Un cahier des charges a été établi, des prestataires ont été rencontrés en vue du lancement d'une nouvelle plateforme en 2026.

Former grâce à un programme ambitieux

En 2025, sur la base d'une consultation du CNL, la Fédération nationale a proposé aux CIDFF et aux FR-CIDFF une offre de formation constituée de 41 formations dont 19 nouveautés. On peut mentionner à titre d'illustrations les nouveautés suivantes :

- N1 – Accueillir les publics LGBTQIA+ dans les CIDFF : appréhender les parcours pour proposer un cadre sécurisant
- D3 – Distinguer les différents types d'EVVI en réalisant les évaluations – animée par le CIDFF de Paris
- V4 – Le contrôle coercitif
- C3 – Approfondissement manager-euse : améliorer son management par la prise de recul sur la pratique
- M3 – Accueillir sereinement dans un CIDFF

Il est à noter que des formations viennent s'ajouter au catalogue initial en cours d'année, en fonction de nouveaux projets ou de sessions décentralisées. Ainsi, la Fédération nationale a, in fine, proposé 68 formations aux CIDFF et FR-CIDFF au cours de l'année 2025.

L'accessibilité des formations

Afin de faciliter l'accès des membres du réseau en formation ou de répondre à des problématiques particulières auxquelles sont confrontés les CIDFF, la Fédération nationale des CIDFF a mis en place treize formations décentralisées :

- Auvergne-Rhône-Alpes : **Intégrer les questions liées aux thématiques LGBTQIA+ dans les interventions sur l'égalité femmes/hommes en milieu scolaire** (pour le CIDFF du Cantal)
- Bretagne : **La prise en compte par les autorités judiciaires des enfants victimes ou témoins de violences familiales** (deux sessions)
- Bourgogne Franche-Comté : **Construire une stratégie de communication**
- Centre – Val-de-Loire : **Accueillir et écouter les femmes victimes de violences sexistes dans un CIDFF**
- Grand-Est : **Prise de parole en public**
- Hauts-de-France : **Comprendre le psychotraumatisme et ses conséquences**
- Île-de-France : **Le contrôle coercitif**
- Normandie : **Intervenir en féministe en entreprise sur les violences sexistes et sexuelles au travail**
- Nouvelle-Aquitaine : **Accueillir sereinement dans un CIDFF**
- Occitanie : **Les techniques d'entretien**
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : **Développer ses compétences émotionnelles pour lutter contre l'épuisement professionnel** (CIDFF du Var)
- Outre-mer : **Conduire des projets locaux de développement**

Des process de formation certifiés Qualiopi

Certifiée Qualiopi dans la catégorie « Actions de formation », depuis le 30 juillet 2021, la Fédération nationale des CIDFF a passé avec succès l'audit de contrôle le 11 décembre 2025, prolongeant la certification jusqu'au 25 juillet 2027.

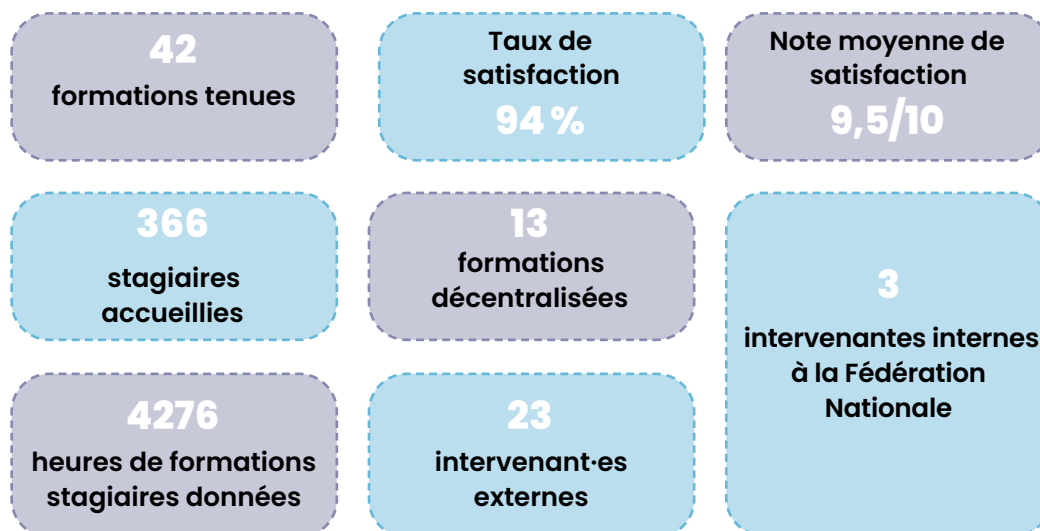
Par ailleurs, afin de soutenir les CIDFF et les FR-CIDFF concernées par la certification Qualiopi, la Fédération nationale des CIDFF collabore avec l'organisme certificateur CERTUP MAIEUTIKA depuis le 30 juillet 2020 (accord renouvelé le 27 novembre 2023).

Ce renouvellement de l'accord donne notamment accès aux CIDFF et aux FRCIDFF à :

- Une académie vidéo accessible en ligne, proposant des exemples et des cas concrets pour maîtriser au mieux le référentiel ;
- Un test d'auto-positionnement pour que FR-CIDFF et CIDFF puissent se situer par rapport au référentiel ;
- Des sessions de questions-réponses sur le sujet, organisées en visioconférence les 2 juin et le 8 octobre 2025, qui ont respectivement réuni 9 et 13 participant-es. Par ailleurs, chacune de ces sessions a été vue en replay 12 fois pour la première, 3 fois pour la seconde.

Enfin pour soutenir le développement de l'activité formation des CIDFF et FR-CIDFF, la Fédération nationale a organisé le 16 juin 2025 un webinaire relatif aux règles juridiques encadrant l'activité d'organisme de formation, le 16 juin 2025 qui comptait 44 inscriptions. Ce webinaire a été vu en replay 9 fois.

En 2025 la formation à la Fédération Nationale des CIDFF c'est :



Les MOOC – Cours en ligne à suivre en autonomie

En 2025, la Fédération nationale a mis à disposition des CIDFF et des FR-CIDFF les modules en ligne suivant :

- « **Être membre de la Fédération des CIDFF** » est décliné en deux versions, une à destination des gouvernance et direction, une à destination des salarié-es et bénévoles. Le contenu des versions est identique, celle à destination des gouvernances et directions comportent des éléments supplémentaires en matière de gestion ; 83 personnes se sont inscrit-es à « Etre membre de la Fédération des CIDFF » (25 sur la version « gouvernance et direction » ; 58 sur la version « salarié-es et bénévoles »)
- « **Egalité et Féminisme** » pose les bases de la lecture de la Fédération nationale des CIDFF quant aux inégalités femmes-hommes et les actions mises en œuvre pour les combattre ; 181 personnes se sont inscrit-es à ce module.



La commission Formation

En 2025, La Fédération nationale a mis en place une commission formation en charge de :

- Contribuer à l'évaluation de l'offre de formation de la Fédération nationale de l'année précédente, notamment pour la rendre de plus en plus accessible
- Faire le relais de l'offre de formation de l'année en cours dans les régions
- Contribuer à la construction de l'offre de formation de l'année à venir
- Echanger sur l'activité formation des CIDFF et FRCIDFF pour que chacun-e puisse s'inspirer des pratiques existantes
- Renforcer la connaissance qu'à la Fédération nationale du développement de cette activité dans le réseau
- Réfléchir à l'harmonisation des pratiques

Cette commission est composée du CIDFF de l'Aude, de la FR-CIDFF Auvergne-Rhône-Alpes, du CIDFF du Bas-Rhin, de la FRCIDFF Bretagne, de la FR-CIDFF Centre Val de Loire, de la FR-CIDFF Hauts-de-France, du CIDFF de la Nièvre, de la FR-CIDFF Nouvelle Aquitaine, du CIDFF de Paris, de la FR-CIDFF Pays de la Loire, de la FR-CIDFF Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Cette commission s'est réunie 4 fois en 2025.

Faciliter le rayonnement des CIDFF au niveau local

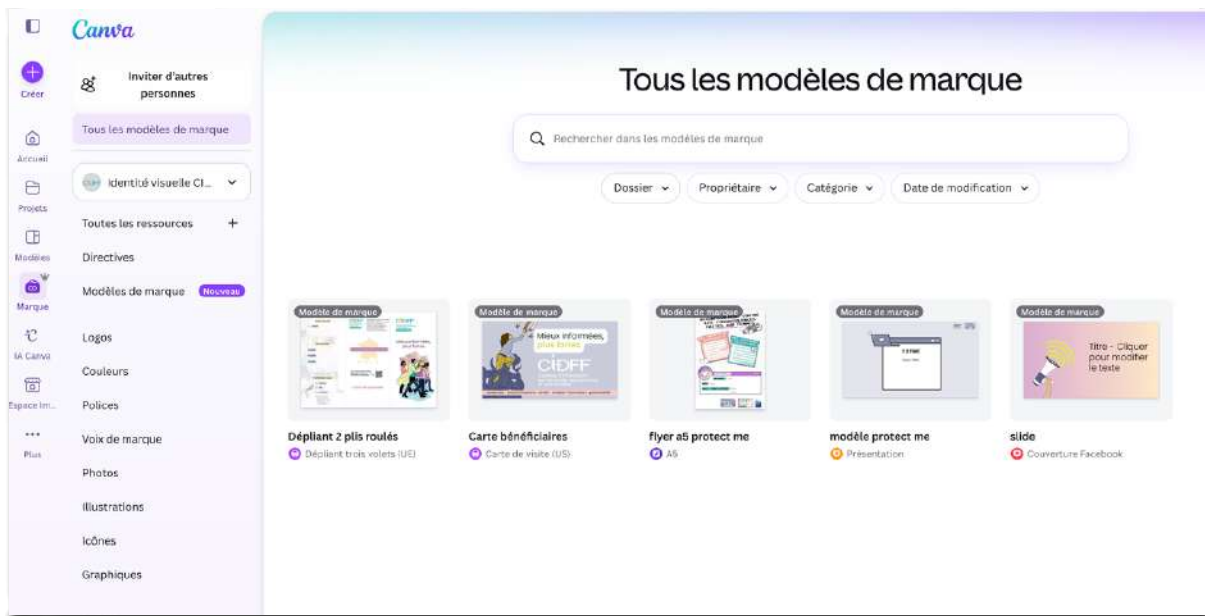
La communauté de pratiques en communication

En 2025, la Fédération nationale des CIDFF a continué d'animer le groupe communauté de pratiques en communication créé en 2023. Ce groupe est un espace d'échanges qui réunit les référent-es communication du réseau. Les membres y partagent leurs actions mais aussi les interrogations sur différents sujets comme la création et la diffusion d'une infolettre, la communication inclusive et accessible ou la place de l'intelligence artificielle dans nos pratiques en communication.

Canva

En 2025, la Fédération nationale des CIDFF a continué d'animer le Canva partagé en diffusant ses contenus produits pour les réseaux sociaux et en ajoutant de modèles d'outils pour impression : un dépliant 2 plis ainsi qu'une plaquette.

Aujourd'hui composé de 50 membres, le Canva partagé a vocation à être ouvert à l'ensemble du réseau, à raison d'un compte pour chaque CIDFF et Fédérations régionales d'ici la fin de l'année 2026.



Le groupe de travail plaidoyer

En 2025, la Fédération nationale des CIDFF a continué d'animer le groupe de travail plaidoyer, composé d'un-e représentant-e de chaque fédération régionale. Ce groupe de travail a pour objectif de faciliter l'échange d'informations sur les enjeux du réseau en matière de plaidoyer, et de contribuer à la diffusion du plaidoyer de la Fédération nationale sur le territoire. Il permet aussi d'outiller le réseau dans la mise en œuvre de ses éventuels plaidoyers locaux.

Les sites web des CIDFF

La migration de l'ensemble des sites web du réseau a été achevée avec 99% des sites web des CIDFF et des FR-CIDFF uniformisés à la charte de la Fédération nationale. Les CIDFF et FR-CIDFF ont été accompagnés et formés par le prestataire Polux pour gagner en autonomie dans l'administration de leur site internet. Cette uniformisation permet une plus grande cohérence et visibilité du réseau à travers le territoire.



RENFORCER LE COLLECTIF ET FAIRE RÉSEAU

Adopter et diffuser un nouveau projet associatif

Le projet associatif du réseau des CIDFF, en vigueur depuis le 4 février 2003, a guidé le réseau pendant plus de 20 ans. Fin 2023, il a été décidé de travailler au renouvellement de ce projet, afin de regarder davantage vers l'avenir et renouveler ce cadre commun.

Ce chantier stratégique a été mené de manière collective, dans un souci permanent de concertation et de co-construction et a abouti à l'adoption d'un nouveau projet associatif en Assemblée générale extraordinaire le 25 mars 2025.

Le réseau a mené différentes actions tout au long de l'année pour favoriser sa diffusion et son appropriation. Les statuts et le règlement intérieur de la Fédération nationale ont été modifiés pour être en adéquation avec ce nouveau projet associatif.

Organiser des temps de travail et d'échanges collectifs

Les commissions et groupes de travail



Les commissions et groupes de travail techniques

Ces instances assurent un rôle de consultation entre les CIDFF et la Fédération nationale en facilitant l'échange d'information sur nos principaux domaines d'intervention. Animés par une conseillère technique, et composés de professionnel·les des CIDFF représentatifs de la diversité du réseau, ces espaces permettent de faire remonter les besoins du public, et des CIDFF en termes de formation, d'outils ou encore de partenariats. Ce sont des lieux d'expertise jouant un rôle d'alerte et de veille : ils favorisent l'analyse des constats de terrain relatifs à la situation des femmes et des familles. Les membres participent activement à la réalisation d'outils destinés à l'ensemble du réseau.

En 2025, les commissions et groupes de travail suivants se sont réunis :

- Commission *Droit de la famille* (2 réunions)
- Commission *Violences* (3 réunions)
- Commission *Emploi* (3 réunions)
- Commission *Education* (4 réunions)
- Groupe de travail *Droit International Privé - Droit des étrangers* (2 réunions)
- Groupe de travail *Médiation familiale* (2 réunions)
- Groupe de travail *Lutte contre le système prostitutionnel* (3 réunions)
- Groupe de travail *Mineur·es victimes des violences au sein du couple* (4 réunions)
- Groupe de travail des CIDFF agréés *Parcours Sortie de Prostitution (PSP)* (4 réunions)
- Groupe de travail des CIDFF agréés *Espaces de Vie Affective Relationnelle et Sexuelle-EVARs* (3 réunions)
- Groupe de travail *Enseignement supérieur* (5 réunions)



Groupe de travail RH

Il est composé de directrices et de présidentes de CIDFF et de FR de chaque région. Il s'est réuni à 4 reprises avec pour objectifs de produire, avec l'aide d'un consultant RH, un ensemble d'outils facilement appropriables et utilisables par les CIDFF et le FR (règlement intérieur, DUERP, Délégations, DUE, Recrutement, Charte SI et RGPD, Affichages obligatoires, Supports entretiens, Protocole RPS).

→ Les journées thématiques

Grâce à leurs travaux, les membres des commissions identifient des problématiques qui nécessitent d'être approfondies lors de journées thématiques.

Lors de ces journées, la Fédération nationale mobilise des expert-es, chercheur-euses, universitaires, praticien-nes, afin de permettre aux professionnel-les du réseau d'échanger, de mettre à jour leurs connaissances, d'être sensibilisé-es à certaines problématiques et d'enrichir leur pratique professionnelle.

Liste des journées thématiques organisées en 2025 :

→ Journée droit : *(In)égalités dans la famille : parentalité, conjugalité et patrimoine.*

Organisée le 7 octobre 2025, cette journée a réuni des professionnel-les du réseau venu-es assister aux échanges et améliorer leurs connaissances du traitement des enjeux financiers au sein du couple.



Atelier de création d'un baromètre des violences économiques

→ Journée Lutte contre les violences : *"Accompagner les enfants victimes de violences au sein du couple Éclairages et perspectives pour les CIDFF"*.

Organisée le 1^{er} décembre 2025, la journée thématique « Accompagner les enfants victimes de violences au sein du couple : éclairages et perspectives pour les CIDFF » a constitué une étape structurante dans l'inscription du réseau sur ce nouveau champ d'intervention. Inscrite dans le prolongement de la publication du référentiel national dédié à cette thématique, et nourrie par les travaux du groupe de travail « mineur-es victimes », elle a permis d'en incarner les orientations et d'en accompagner l'appropriation par le réseau. Alternant apports d'expert-es et échanges entre les professionnel-les des CIDFF, cette journée a favorisé une réflexion collective sur les pratiques, le cadre d'intervention et les besoins spécifiques des enfants, reconnus comme victimes à part entière des violences au sein du couple. Elle s'inscrit dans une dynamique de travail au long cours, poursuivie à travers l'enrichissement progressif d'une mallette à outils destinée à soutenir les actions du réseau en direction de ce public.

→ Journée Emploi : *L'accompagnement des femmes très éloignées de l'emploi.*

Cette journée a réuni des professionnel-les de l'emploi des CIDFF, elle a été l'occasion de présenter l'action de CIDFF ayant développé une compétence pour l'accompagnement de femmes très éloignées de l'emploi. Les professionnel-les ont également assisté à un temps d'inspiration consacré à l'analyse des politiques de promotion de l'égalité femmes-hommes dans l'emploi.

→ Journée Lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche et EVARS : *« Éduquer au consentement. Concevoir et animer des actions pédagogiques auprès des jeunes de 15 à 25 ans ? »*

Cette journée consacrée au consentement s'est articulée autour d'ateliers dédiés aux échanges de pratiques, à la posture d'animation auprès du jeune public et à la diffusion de ressources utiles aux interventions.

→ Les webinaires

- Webinaire de présentation du guide de la FNVF (Fédération Nationale des Victimes de Féminicides)
- Webinaire "santé mentale des femmes exilées"
- Webinaire FNCIDFF x Adie : VSS et entrepreneuriat, comment réagir ?
- Webinaire de présentation du réseau au Mouvement des régies de quartiers
- Webinaire de présentation de la campagne Violences sexistes et sexuelles : changeons les règles
- Webinaire d'interconnaissance des réseaux Convergence et CIDFF
- Webinaire de présentation de la démarche NégoActrice
- Webinaire de présentation de la plateforme DORA
- Webinaire de présentation du kit EVARS

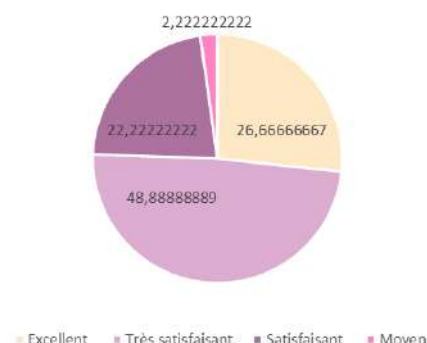
→ Les séminaires d'intégration

La Fédération nationale organise régulièrement des séminaires d'intégration, dont l'objectif est d'accueillir les nouvelles et nouveaux arrivant-es dans le réseau qu'elles et ils soient salarié-es ou élu-es. En 2025, deux séminaires ont été organisés en janvier et en novembre.

Le format a changé entre les deux sessions afin de limiter les temps et les frais de déplacement pour les participant-es. Il était demandé à ces dernier-es de suivre le MOOC « Être membre de la Fédération des CIDFF » en amont de la journée du 06 novembre afin que cette dernière soit consacrée exclusivement à des échanges entre CIDFF, FR-CIDFF et Fédération nationale des CIDFF.

Ces séminaires ont reçu 47 participant-es au total, qui ont manifesté une certaine satisfaction, comme en atteste le diagramme ci-contre.

Degré de satisfaction générale

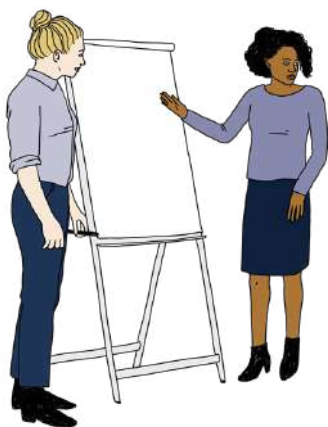


Quelques témoignages complémentaires :

« Le e-learning m'a permis de clarifier l'organisation de la FNCIDFF et d'identifier les interlocuteurs mais aussi de mieux comprendre les types de ressources disponibles pour soutenir notre action au local. La mise en sous-groupe lors de la matinée de la journée en présentiel a permis de générer des échanges sur les organisations différenciées des CIDFF et sur les traits communs »

« Grâce aux présentations des différents pôles, j'ai maintenant une meilleure connaissance du fonctionnement de la FNCIDFF ainsi que des outils à ma disposition ».

« Super organisation. Rencontre avec d'autres CIDFF et échanges. Renseignements approfondis sur la fédération nationale »



« D'une part, il permet d'échanger avec d'autres salariés sur les pratiques et les actions conduites, qui est inspirant. D'autre part, il permet d'identifier tous les interlocuteurs que nous pouvons avoir à la Fédération nationale, ce qui est utile »

« Rencontre des collègues, meilleure compréhension des missions de la FN, meilleur aperçu de la densité du réseau »

« Rencontre avec d'autres CIDFF / Meilleure connaissance de l'historique du réseau, des valeurs portées, des activités menées par la FN et les liens possibles »

→ Les journées des directions et des présidences

Une journée des directions a été organisée pour favoriser le partage d'information et les échanges de pratiques. Elle a réuni une cinquantaine de participant-es le 19 juin 2025. A travers différents formats, les directions ont pu notamment échanger sur la place des CIDFF dans les dispositifs LEAO-Accueil de jour, réfléchir sur la synthèse des résultats du questionnaire annuel ou encore rencontrer Magali Lafourcade, Magistrate, secrétaire générale de la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

Sur le modèle de la journée des directions, une journée des présidences a été organisée cette année le 17 juin. Elle a permis à une trentaine de président-es de participer à un atelier d'échanges d'informations et de pratiques sur la crise financière ou d'échanger avec Charlotte Buisson, chargée d'études à la Fédération nationale, autrice d'une thèse sur la médiatisation des affaires de violences sexuelles en politique.

Nos moyens



UNE GOUVERNANCE QUALIFIÉE ET MOBILISÉE, AU SEIN D'UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

La gouvernance de la Fédération nationale se compose des instances suivantes :

- Le Bureau est présidé par Marie-Christine Chevalier qui a été élue le 23 septembre 2025. Il se réunit mensuellement.

Composition du Bureau au 1^{er} juin 2026



Marie-Christine
Ménard-Chevalier
Présidente



Jacques MEYER
Trésorier



Arlette ARNAUD LANDAU
Vice-présidente



Danielle BOUSQUET
Présidente honoraire



Marie-Christine
PEREZ



Claudine RENARD

- **Le Conseil d'administration** réunissant les partenaires institutionnels (Premier collège), les représentant-es des fédérations régionales (Deuxième collège) et les personnalités qualifiées (Troisième collège). Le CA s'est réuni à 4 reprises cette année.
- Enfin, **le Comité Nationale de Liaison** (CNL), instance centrale de coordination réunissant les coordinations des FR-CIDFF et des directions de CIDFF. Il s'est réuni 4 fois en 2025.



UNE EXPERTISE SALARIÉE

L'expertise de la Fédération nationale est portée par une équipe de 30 personnes, organisée en quatre pôles. Au 1^{er} mai 2026, l'équipe est composée de :

PÔLE MOYENS GÉNÉRAUX

Direction générale

- **Clémence Pajot**, directrice générale
- **Céline Chertemps**, assistante de direction

Direction adjointe

- **Amandine Berton-Schmitt**, directrice adjointe
- **Stéphane Rouy**, employé polyvalent

Direction administrative et financière

- **Bénédicte Dréher**, directrice administrative et financière
- **Esther Provost-Michalak**, cheffe de projets financements européens
- **Massoumeh Sereshgi**, comptable

PÔLE DÉVELOPPEMENT ET SUIVI DU RÉSEAU

- **Corentine Zankpe-Yovo**, responsable Développement et suivi du réseau
- **Désirée Beakou**, secrétaire
- **Véronique Poulain**, responsable Développement et suivi du réseau par intérim
- **Chloé Catez**, cheffe de projet

PÔLE ÉTUDES ET STATISTIQUES

- **Émilie Adam-Vézina**, responsable Études et statistiques
- **Charlotte Buisson**, chargée d'études
- **Elsa Deville**, chargée d'études et d'exploitations statistiques

PÔLE FORMATION, RESSOURCES ET APPUI TECHNIQUE

Formation

- **Cyrille Quartier**, responsable de la formation
- **Désirée Beakou**, secrétaire
- **Camille Caud**, chargée de formation

Ressources et appui technique au réseau

- **Mathilde Serre**, responsable Ressources et appui technique au réseau
- **Clara Ducoux**, conseillère technique Emploi
- **Shanine Elion-Gambou**, conseillère technique Lutte contre les violences
- **Elise Gorecki Crison**, Conseillère technique Accès aux droits, parentalité et conjugalité
- **Célia Guedj**, conseillère technique Lutte contre le système prostitutionnel
- **Mathilde Léonard**, conseillère technique Enseignement Supérieur

PÔLE COMMUNICATION ET PLAIDOYER

- **Maud Pidou**, directrice de la communication et du plaidoyer
- **Marion Délécrin**, chargée de communication événementiel
- **Auriane Dupuy**, chargée du plaidoyer et des relations presse
- **Marion Pacouil**, graphiste
- **Élodie Sauvestre**, chargée de communication



DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS ET PRÉCIEUX

La Fédération nationale des CIDFF peut compter sur le soutien privilégié d'institutions publiques et en premier lieu du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, via le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, son financeur principal.



D'autres Ministères et institutions ont contribué en 2025 au financement de l'activité de la Fédération nationale :

- Direction Générale de la Cohésion Sociale – Sous-direction de l'enfance et de la famille ;
- Ministère de la Justice ;
- Ministère de l'Intérieur ;
- Ministère des Outre-mer ;
- Ministère de l'Éducation nationale ;
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace ;
- Caisse Nationale des Allocations familiales ;



Enfin, des partenaires privés ont apporté cette année leur soutien à différentes actions portées par la Fédération nationale :

- Fondation des Femmes ;
- Fondation Chanel ;
- AG2R La Mondiale ;
- Social Builder ;
- Mutualité Sociale Agricole ;
- Fonds L'Oréal pour les Femmes ;
- Fonds de dotation LIP s'engage ;
- La Banque Postale
- Fondation Aésio
- Oresys Care





MAI 2026

Coordination et rédaction

Amandine Berton-Schmitt et Maud Pidou

A participé à la rédaction

L'équipe de la Fédération nationale des CIDFF

Graphisme

Marion Pacouil

Illustrations

Anna Wanda Gogusey et Adobe Stock

Impression

HelloPrint

**Fédération nationale des Centres d'Information
sur les Droits des Femmes et des Familles**

7, rue du Jura, 75013 Paris

01 42 17 12 00 - fncidff@fncidff.fr

fncidff.info

